



La maltraitance, on la voit aussi...

Dans nos milieux de réadaptation externes

La maltraitance est « un geste singulier ou répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne.»
(L-6.3, art. 2)

Vraiment?

Un homme se présente à son rendez-vous de réadaptation. La réceptionniste lui demande abruptement de se déplacer plus vite, car il bloque une dame âgée. Or, monsieur peine à se déplacer en raison de sa nouvelle prothèse.

Malheureusement, oui...

Une femme présentant une déficience intellectuelle moyenne et une dysphagie sévère fréquente un centre de jour. Malgré des rappels à la famille, les intervenants remarquent que ses lunchs sont parfois inadéquats pour sa condition de santé, ce qui engendre des risques d'étouffement.

Évidemment!

L'intervenant du centre de jour empêche un des usagers de participer à une activité sous prétexte que ce dernier n'arrive pas à bien y participer.

Brisons le silence contre la maltraitance

